

ÉDUCATION

CAHIER F

RENTÉE SCOLAIRE 2011

LE DEVOIR

De l'art, s'il vous plaît!

Des jeunes ont trouvé matière à plaisir à l'école

L'école québécoise a un problème. Il est connu: le décrochage est un fléau commun à presque toute l'école occidentale. On cherche toujours les «coupables» qui génèrent une telle situation: un ministre disait que ce sont les enseignants, un premier ministre, les parents, un analyste, les enfants. Et si on trouvait une formule qui donne à chacun et chacune, enseignants comme élèves, le goût, le matin venu, de se rendre en classe?

NORMAND THÉRIAULT

Il y a des statistiques qui vous tombent sur la tête comme une brique (le classement des écoles pour certains, où le secteur privé semble toujours champion) et d'autres qui sont un baume, même pour les ministres et parents qui ont cru un jour qu'un bulletin chiffré était la panacée pour tous les maux du système.

Aussi, quand les études PISA ont publié leurs derniers résultats, il y avait de l'enthousiasme qui flottait dans l'air scolaire, car le Canada, que ce soit en lecture, en mathématiques ou en sciences, ce Canada-là figurait dans le peloton de tête, en moyenne en quatrième place, ne cédant que devant la Corée du Sud, la Finlande et le Japon.

Et, pour passer en tête, oubliez ça, car la méthode sud-coréenne suppose que l'élève puisse passer jusqu'à 15 heures par jour en classe et qu'il ne trouve rien de mieux à faire, durant le temps qui s'appelle chez nous les vacances scolaires, que d'étudier (et pour qui apprécie le bon vieux temps, qu'il sache que, dans ce pays asiatique, le châtime corporel est toujours légal, et aussi, pour qui est ministre, qu'une classe qui compte 40 élèves est loin d'être l'exception).

«Go! Go! Canada»

Donc le Canada frôle le podium, et une étude détaillée démontre que le Québec est loin d'être le cancre dans ce lot. «Hourra!, hourra!», fera entendre plus d'un et d'une, faisant toutefois fi du fait que, depuis que ce classement est établi, depuis l'an 2000, le score chute: de 534 qu'il était, le pointage s'établit maintenant à 529, 527 et 524 (selon chaque secteur).

Et, pour mettre un frein à une euphorie naissante, il s'est trouvé un expert, Marcel Thouin, professeur en didactique des sciences à l'Université du Québec à Montréal, pour déclarer, en entrevue avec la correspondante du journal *Le Monde* à Montréal, que «les élèves canadiens ont de bons résultats en partie pour de mauvaises raisons».

Pourquoi? Le fort taux de décrochage en fin de secondaire fausserait la donne, ces enquêtes PISA ne s'adressant qu'aux adolescents ayant 15 ans d'âge, et ici, nous rappelle Jean Beauchesne, le nouveau président-directeur général de la Fédération des cégeps, si 72 % des Québécois obtiennent un jour le droit d'entrer dans son réseau et que 64 % d'entre eux le font, souvent ce n'est qu'à 20 ans qu'ils terminent leur programme d'études secondaires.

Deux écoles

Pourtant, s'il est une école, Pierre-Laporte, championne québécoise toutes catégories au palmarès du décrochage (où deux élèves sur trois franchis-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À l'école montréalaise Pierre-Laporte, 150 de ses 950 élèves acceptent d'ajouter à leurs périodes obligatoires 10 autres périodes à chaque cycle de 9 jours pour faire de la musique. Ci-dessus, en 2005, les élèves de l'orchestre symphonique des jeunes musiciens de l'école Joseph-François-Perreault manifestaient pour la survie de leur programme de musique classique.

sent la sortie avant la récréation finale), il en est une autre où 150 de ses 950 élèves acceptent d'ajouter à leurs périodes obligatoires 10 autres périodes à chaque cycle de 9 jours. Et pour faire quoi? De la musique!

Et la formule a un succès tel que des jeunes fréquentent cet

Aujourd'hui, des écoles spécialisées proclament que l'enseignement artistique est gage de réussite quand il est inscrit dans le programme scolaire

établissement de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys même s'ils habitent à l'extérieur de son territoire: non seulement les heures en classe sont plus nombreuses, mais il faut aussi inscrire le travail à la maison et ajouter un temps supplémentaire pour compter les divers déplacements occasionnés quand une école ne se situe pas à proximité

(«Et qui va payer pour leur CAM», ajouterait même un autre journal toujours à la recherche d'informations juteuses qui permettent des unes à rabais).

De l'art obligatoire

De la musique à l'école, donc. De la danse aussi, du théâtre et des arts plastiques. Mais on connaît aussi le discours ambiant, celui qui promet que l'école doit d'abord être «utile», un

«soutien» à l'activité économique, voire une simple fabrique de travailleurs et travailleuses, tout cela si on veut que le Québec demeure «compétitif» en cette ère de mondialisation.

Mais, il y a un demi-siècle, au temps où à l'université les professeurs enseignaient d'abord et quand la valeur de l'enseignant ne se mesurait pas en mil-

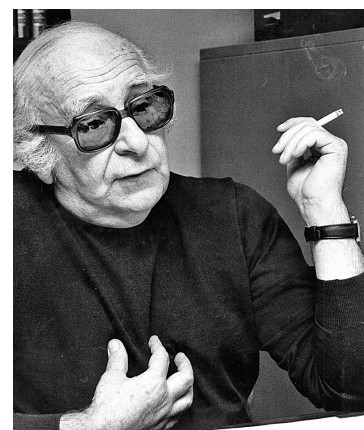
lions de dollars accumulés pour fins de recherche, il y eut une commission Parent. Et il y eut aussi un rapport Rioux, qui a imposé au système une présence de l'art non seulement dans la société québécoise («Il y aura révolution quand les autobus seront pris en charge par les artistes», disait ce Marcel), mais une présence constante à toutes les étapes de formation, du primaire jusqu'au collégial, et par la suite à l'université, où l'art deviendrait une «science» comme les autres. Fini, les écoles d'art, et n'ont survécu dans le réseau scolaire québécois que les conservatoires. Même la danse a ainsi pris son envol à l'UQAM comme dans la future Université Concordia.

Réussite

Et aujourd'hui, des écoles spécialisées proclament que l'enseignement artistique est gage de réussite quand il est inscrit dans le programme scolaire, ce qui

change du temps où le sport fut longtemps la seule activité de groupe et où un père Lindsay se démarquait en prônant la présence de la musique à Joliette, étant même le créateur d'un festival devenu, de façon remarquable, international.

L'école doit être un milieu de vie et son existence doit être justifiée par autre chose que la seule obligation de la fréquenter. Pourtant, les tenants de l'activité artistique se battent encore pour que budgets et programmes soient maintenus, afin que le monde soit autre chose qu'une simple usine où la réussite se mesure seulement aux revenus que toute activité génère. L'histoire, une autre discipline qui servit tant bien que mal, n'enseigne-t-elle toutefois pas que l'héritage des grandes nations se mesure autrement que par un simple dépôt du PIB, du produit intérieur brut?



MARCEL RIOUX

Il a présidé la commission sur l'enseignement des arts créée en 1965

Page 3



LA CENTAURÉE

L'univers équestre est devenu un outil de développement régional

Page 6

FRÉQUENTATION

Le collégial est davantage fréquenté que ce qui était prévu

Page 2

DANSE

«Il faut parvenir à faire sortir les jeunes de leur confort»

Page 4

THÉÂTRE

«Nous voulons leur donner un bagage culturel»

Page 5

MUSIQUE

Des compositeurs entrent dans l'école

Page 5

PIERRE-LAPORTE

«Nous avons monté Gloria, de Vivaldi, pour notre trentième anniversaire»

Page 6

RENTÉE SCOLAIRE

Un retour en classe ?

Le collégial est davantage fréquenté que ce qui était prévu

Sept nouveaux emplois créés sur 10 nécessiteront une formation postsecondaire

Le ministère de l'Éducation prévoit une hausse du nombre d'élèves dans les commissions scolaires d'ici 2023. L'effectif étudiant grimpe à l'université jusqu'en 2015 et chute à partir de là jusqu'en 2023. Au collégial, les effectifs étaient censés diminuer à compter de 2009, mais les données indiquent plutôt le contraire. L'appétit du savoir serait-il au goût du jour et en croissance ?

RÉGINALD HARVEY

Résumons l'état de la situation selon l'analyse des tendances démographiques du ministère. Les jeunes sont tenus par la loi de fréquenter l'école jusqu'à 16 ans au Québec, un âge habituel, mais devenu caduc en raison du taux élevé d'abandons scolaires, où ils obtiennent en principe leur diplôme d'études secondaires (DES). Il est prévu que les effectifs réguliers du préscolaire, de la maternelle, du primaire et du secondaire connaîtront une hausse d'environ 5 % d'ici 2023, soit de 44 000 élèves par rapport à 2008; ils atteindront le nombre de 925 521 élèves, ce qui demeure inférieur à ce qu'il était en 2006 (926 231); une pareille remontée à long terme s'explique par la hausse du taux des naissances qui s'est produite depuis quelques années et qui se poursuit.

Au niveau universitaire, pour 2008-2009, l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EETP) prévu pour l'ensemble des trois cycles d'études était de 188 961, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette faible croissance se poursuivra jusqu'en 2014-2015 en raison de l'accroissement du bassin démographique des EETP, soit la population qui est âgée de 20 à 24 ans. Par contre, une diminution des effectifs de 5,8 % est prévue pour 2023.

Le collégial, qui figure comme le premier palier d'accès à des études supérieures, présente un tableau qui montre que le savoir gagne des adeptes à l'heure actuelle. A la session d'automne 2009, 159 344 personnes étaient inscrites à temps plein dans un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), dans les établissements du réseau public du collégial; 80 171 suivait une formation pré-universitaire, 69 688, une

formation technique et 9485 se retrouvaient en session d'accueil et d'intégration ou en session de transition. Depuis 2005, il y a hausse des clientèles, mais le ministère prévoit un fléchissement de celles-ci de 18,1 % d'ici 2019 par rapport à 2009.

Attirance réelle vers le collégial

Contrairement à ces sombres prévisions, tout indique présentement que les jeunes manifestent un engouement qui ne fléchit pas pour ce réseau. Le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) indique dans ses données que le nombre de demandes d'admission pour les sessions d'automne est passé de 68 400 à 78 238 entre 2007 et 2010, soit une augmentation qui tourne autour de 15 %; le nombre d'admissions pour la même période s'établissait à 58 326 étudiants en 2007 et à 62 216 en 2010.

Gaëtan Faucher, directeur général du SRAM, fournit cette explication sur une telle progression en l'espace de quatre ans: «C'est un phénomène qu'on a remarqué à quelques reprises quand il y a une crise économique et des éléments d'insécurité par rapport à l'emploi; il se produit alors une recrudescence des demandes, surtout pour des retours aux études des candidats qui ont déjà un dossier collégial ou universitaire.» Il ajoute cet éclairage: «Si l'on se fait seulement à la démographie des jeunes en âge d'entrer au cégep qui viennent du secondaire, on devrait depuis 2009 être en décroissance dans les cégeps; on est plutôt en croissance sur le vaste territoire du SRAM, qui comprend 33 établissements collégiaux.»

De son côté, la Fédération des cégeps laisse savoir, dans des données préliminaires qu'elle a compilées, que 172 158 étudiants sont inscrits au secteur de l'enseignement ordinaire cet automne dans les 48 cégeps du Québec, ce qui représente un accroissement des effectifs de l'ordre de 2,2 %.

Jean Beaudesne, le nouveau président-directeur général de cet organisme, fait référence aux analyses ministérielles sur le plan démographique en ces termes: «Elles indiquent que d'ici dix ans on va perdre près de 20 % de notre clientèle si toutes choses, par ailleurs, demeuraient égales.»

L'envers de la médaille

Il n'en demeure pas moins que cette tendance est renversée pour l'heure. Pour quelles rai-



SOURCE FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Jean Beaudesne, le nouveau président-directeur général de la Fédération des cégeps

sons? «Un des facteurs réside certainement dans les efforts qui sont consentis par les établissements, par l'entremise du cégep international, pour recruter des étudiants étrangers; ces gens-là sont répartis un peu partout au Québec et non seulement dans la région de Montréal.» Malgré les dernières statistiques désastreuses parues dernièrement sur l'abandon scolaire, il croit également que les mesures mises en avant pour lutter contre le décrochage ont malgré tout donné des résultats. «Sur une cohorte de 100 jeunes qui s'engagent au primaire et au secondaire, il y en a 72 qui obtiennent leur diplôme final avant l'âge de 20 ans; de ce nombre, 64 se dirigent vers le collégial, ce qui est un chiffre assez stable depuis un certain nombre d'années.»

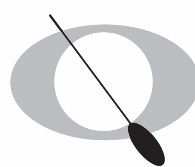
Il est difficile, sur un autre plan, de taire les propos d'Employ Québec, qui prévoit la création de 270 000 emplois au cours des huit prochaines années au Québec. Les jeunes manifestent-ils un intérêt pour des études plus poussées en présence d'un marché du travail qui pourrait tourner à leur avantage une fois leur diplôme du collégial en

poche? «C'est là que se situe notre défi pour contrer la baisse de clientèle appréhendée. Il y a près de 70 % de ces nouveaux emplois qui vont nécessiter une formation postsecondaire, et le réseau collégial est interpellé par cette situation de façon directe. On s'attaque donc à la formation continue comme à un enjeu majeur dans les prochaines années.»

Sous un autre aspect de la question, les 48 cégeps répartis dans tout le Québec ont consenti des efforts pour s'adapter dans plusieurs cas aux réalités socioéconomiques des régions où ils prennent place, comme le signale M. Beaudesne. «Il existe des programmes de formation en entreprise directement destinés à développer les compétences des salariés. Dans cette même veine, le cégep de Jonquière a mis sur pied un programme d'art et de technologie des médias qui attire des jeunes qui viennent de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut être créatif et imaginaire pour faire en sorte que les formations se retrouvent dans des créneaux d'excellence.»

Collaborateur du Devoir

DÉCOUVREZ les camps musicaux du Québec

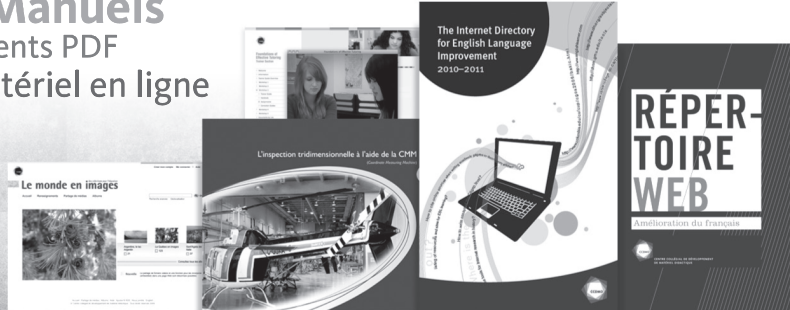

www.fameq.org/camps/


Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec

Vous enseignez ou étudiez au collégial ?

Offrez-vous le plus grand choix au Québec de matériel pédagogique imprimé ou en ligne

Sites Internet
Cédéroms Manuels
Documents PDF
DVD Matériel en ligne



UNE SEULE ADRESSE, MILLE ET UNE RESSOURCES : WWW.CCDMD.QC.CA

- Plus de 200 produits éducatifs dans la plupart des disciplines enseignées au cégep
- Plus de 1125 ressources pour l'amélioration du français et l'apprentissage de l'anglais



CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

6220, rue Sherbrooke Est, bureau 404, Montréal H1N 1C1
Tél. : 514 873-2200 • courriel : info@ccdmd.qc.ca

www.ccdmd.qc.ca

Ils rêvent de musique ?

Il y a des places disponibles en 1^{re} secondaire au programme Musique-crédation de l'école secondaire Pierre-Laporte, à Mont-Royal.

UN PROGRAMME POUR LES ADOS CURIEUX EN QUÊTE D'UNE PASSION ET POUR LES PLUS AVANÇÉS QUI DÉSIRENT PARFAIRE LEUR ART.

- Préalable : Aimer la musique... en rêver!
- Instruments fournis
- Bois, cuivres, cordes, percussions, technique vocale, piano et guitare • Coût annuel : 450 \$

La formation, offerte en partenariat avec l'École de musique Vincent-d'Indy, inclut de nombreux volets : informatique-musique, création, chorales classique, gospel et jazz, musique du monde et improvisation. Les élèves y étudient la musique à raison de 10 périodes par neuf jours.

Pour information :

514 739-6311, poste 6143

Date limite pour présenter une demande d'admission : 14 février
Journée d'exploration musicale obligatoire : 19 février



École secondaire Pierre-Laporte
1101, ch. Rockland
Mont-Royal (Québec) H3P 2X8

RENTÉE SCOLAIRE

42 ans plus tard

Le rapport Rioux suscite toujours le débat

« On le considère un peu comme un *Refus global* à l'échelle de l'école »

Le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec est publié en 1969. Quel héritage a-t-il légué à la société québécoise et aux arts particulièrement? Que reste-t-il, 42 ans plus tard, de ce rapport, mandaté par les libéraux de Jean Lesage et déposé sous le gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand, qui a tant bousculé l'establishment scolaire et politique? Regards croisés sur un document qui suscite aujourd'hui encore la réflexion sur le parent pauvre du secteur de l'éducation.

THIERRY HAROUN

La Commission d'enquête sur l'enseignement des arts, mieux connue sous l'appellation de commission Rioux, du nom de son président, Marcel Rioux, est officiellement créée le 31 mars 1966 par décret. «La proposition formelle de créer cette commission est soumise aux autres ministres par le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, et par celui des Affaires culturelles, Pierre Laporte. Cependant, ce dernier ne signe pas lui-même, comme son collègue, le Rapport au Conseil exécutif qui constitue la base de l'arrêté en conseil. Ce document est signé "pour le ministre des Affaires culturelles" par le premier ministre Jean Lesage lui-même. Il s'agit donc d'un dossier conjoint de deux ministres qui engage le gouvernement dans son ensemble.» Voilà, entre autres choses, ce qu'on apprend dans le livre de Claude Corbo, publié chez Septentrion en 2006 et intitulé *Art, éducation et société postindustrielle; le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec 1966-1968*.

Le mandat

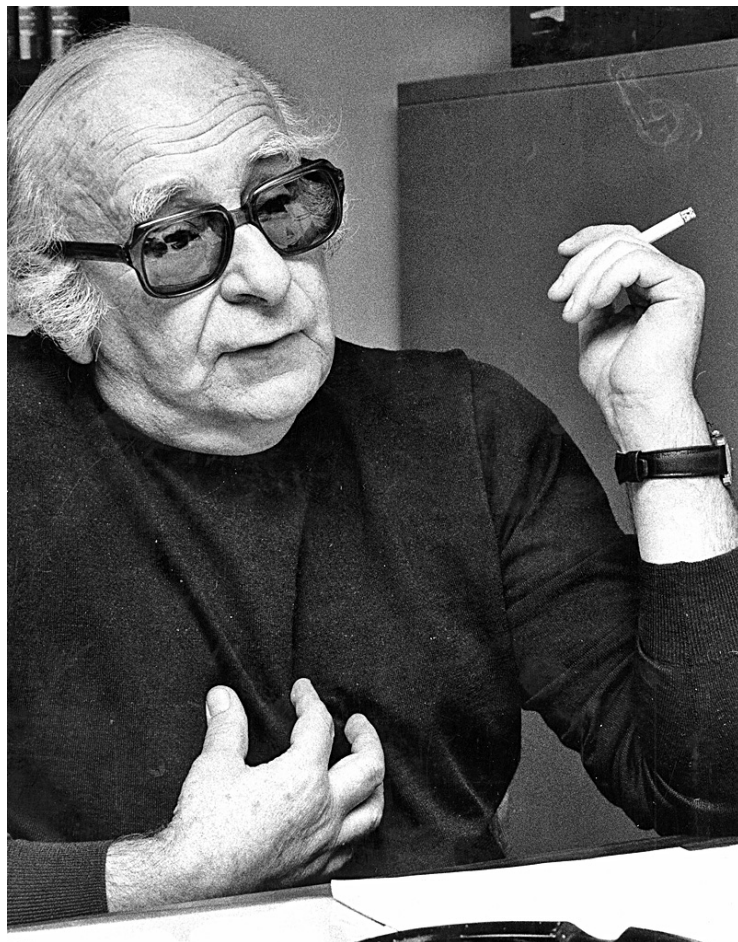
Le texte officiel du mandat de la commission se lit notamment comme suit: «Attendu que l'enseignement des arts a une importance considérable dans la vie culturelle du Québec. Attendu que tout encouragement à la production artistique doit tenir compte d'une politique d'ensemble. Attendu que tous les moyens de diffusion de

l'art doivent être mis au service des besoins de notre société. Attendu que la formation des diplômés dans les disciplines d'art et l'intégration de ceux-ci dans la société doivent être assurées de façon adéquate. Il est ordonné [qu'une] commission soit instituée pour étudier toutes les questions relatives à l'enseignement des arts, y compris les structures administratives, l'organisation matérielle des institutions affectées à cet enseignement et la coordination de ces institutions avec les écoles de formation générale.»

Ce livre, bien documenté et qui va à l'essentiel, a servi de point d'appui pour cette recherche. Dans la préface qu'il signe, l'ex-commissaire de la commission Rioux Fernand Ouellette, poète et cofondateur de la revue *Liberté*, écrit: «L'auteur [Claude Corbo] fait un choix des recommandations les plus importantes pour comprendre ce qu'ont été véritablement l'apport et la qualité du travail de la commission Rioux, son actualité qui n'a guère vieilli quand on songe aux difficultés énormes, aux bouleversements que soulèvent la mondialisation, la délocalisation des industries dans nos sociétés occidentales, lorsqu'il semble que tout devient produit, marchandisation de la culture, tyrannie du capital, ébranlement des cultures nationales qui a poussé récemment l'UNESCO à intervenir en force.»

La controverse

Cela dit, la controverse accompagnera cette commission



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Marcel Rioux (1919-1992), président de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts, créée en 1966

du début à la fin de ses travaux, voire par-delà le dépôt de son rapport (en trois tomes) constitué de quelque 700 pages et de 368 recommandations (à cela s'ajoute, sous l'appellation de «rapport spécial», un document intitulé *L'Enseignement de la musique dans la province de Québec*, avec 15 recommandations à la clé).

À titre d'exemple, Claude Corbo rappelle dans son ouvrage que «la grande difficulté, quant à la composition de la commission, fut le choix d'un président. Marcel Rioux jouit d'une très bonne réputation auprès des étudiants et dans les milieux culturels et artistiques. Cependant, Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, résiste à l'idée de lui confier la responsabilité, exprimant ainsi une réticence certainement partagée par une partie du gouvernement [...]. Mais le ministre Laporte finira par plier aux pressions que subit le gouvernement et consentira à la nomination de ce "radical". [...] Marcel Rioux acceptera volontiers la présidence de la commission sans prévoir qu'à peine les travaux commencés, le gouvernement l'ayant nommé sera défait aux élections du 5 juin 1966 et que le président de la commission devrait, un jour futur, remettre le rapport à un autre ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, du parti de l'Union nationale, appréciant encore moins le sociologue que le ministre Pierre Laporte!»

L'héritage

De manière concrète, on

notera, parmi les recommandations du rapport Rioux (s'appuyant sur 118 mémoires et de nombreuses consultations dans tous les milieux sur une période de deux ans), les suivantes:

- que l'enseignement public des arts, à quelque niveau que ce soit, relève exclusivement du ministère de l'Éducation;
- que l'État se départe de la responsabilité d'administrer directement des écoles d'art et qu'à cette fin il intègre ces établissements dans les ensembles d'enseignement collégial et supérieur administrés par des corporations publiques;
- que soient intégrées dans les structures de l'éducation toutes les disciplines artistiques, au même titre et dans les mêmes établissements que tous les autres enseignements;
- que l'éducation artistique soit inscrite au programme de l'enseignement, du préscolaire au supérieur.

Qu'en est-il de l'héritage de ce rapport plus de 40 ans après sa publication? Et qui donc est Marcel Rioux, ce personnage qui a tant fait couler d'encre?

Raymond Ringuette, directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles à la Faculté de musique de l'Université Laval, rappelle que le rapport Rioux est publié dans la mouvance du rapport Parent, fruit de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. «Vous savez, le rapport Parent n'a pas accordé beaucoup d'attention à l'enseignement des arts, sinon quelques recommandations touchant implicitement l'éducation artistique. Alors, avec le rapport Rioux, on parlait de loin sur le plan de l'enseignement de la musique», quant aux idées reçues et autres préjugés sur la carrière de musicien-éducateur et la professionnalisation de ce secteur de l'éducation.

En cela, il cite un mémoire produit en 1965 par les professeurs de musique de l'Université Laval: «Voici ce que les professeurs de l'époque ont émis au ministère de l'Éducation: "Trop souvent deviennent professeurs ceux qui ne sont pas capables d'être exécutants. Ils tendent à projeter sur les élèves leurs ambitions personnelles et préparent une nouvelle génération de musiciens déçus. D'autres réels pédagogues n'entrevoient qu'un avenir incertain pour leurs élèves ou se découragent de ne jamais porter un fruit jusqu'à maturité. Les titulaires de classes de musique dans les institutions d'enseignement général se trouvent presque toujours devant un groupe d'illettrés musicaux." Imaginez le contexte dans lequel naît la commission Rioux. On part de loin!»

L'esprit du rapport

Tout au long de l'entrevue, Raymond Ringuette cite des textes et des mémoires issus d'instances reconnues, des années 1960 jusqu'aux États généraux sur l'éducation en 1996, qui remettent en question l'esprit et les recommandations de la commission Rioux, voire son héritage dans le temps.

«C'est un bon rapport, étoffé, mais qui a dérangé l'establishment. On le considère un peu comme le Refus global à l'échelle de l'école. Il est par ailleurs difficile d'évaluer son héritage de manière uniforme dans l'ensemble du Québec, mais son objectif est intemporel», souligne le professeur Ringuette.

En entrevue téléphonique, Claude Corbo, actuel recteur de l'Université du Québec à Montréal, dit croire que l'héri-

tage du rapport Rioux est bien concret. «Écoutez, quand on a créé l'UQAM en 1969, on y a incorporé, entre autres, l'École des beaux-arts de Montréal. C'est un résultat probant. On y a aussi intégré l'ancien collège Sainte-Marie des jésuites de Montréal, trois écoles normales, dont l'école normale Jacques-Cartier. Le rapport a de plus légitimé la place des arts dans l'institution universitaire. Il a aussi pensé la présence de l'enseignement des arts aux différents ordres d'enseignement, tels le primaire, le secondaire et le collégial. Le rapport a donc clarifié les enjeux liés à la formation artistique et, en cela, il a eu des effets, mais pas aussi importants que certains auraient souhaité.»

L'intellectuel engagé

Marcel Fournier, professeur au Département de sociologie de l'Université de Montréal et membre du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, s'est intéressé à Marcel Rioux, le sociologue, l'anthropologue, l'éminent chercheur né à Amqui, en Gaspésie, en 1919 et décédé en 1992.

«Il était un des intellectuels les plus en vue de sa génération. Il était connu pour sa lutte contre le gouvernement de Duplessis. C'était un proche de Trudeau et il appuyait le Parti libéral du Québec à l'époque. Au moment où ils prennent le pouvoir, il se déclare socialiste et s'inscrit dans le mouvement laïque de langue française.»

Marcel Rioux était, rappelle-t-il, proche des milieux artistiques également, côtoyant Pauline Julien, Gérard Godin, Gaston Miron et Roland Giguère, avec qui il fondera la revue *Possibles*.

Ainsi, son «parcours de gauche engagé», venant en appui à la lutte ouvrière de même qu'aux mouvements sociaux et contestataires, a fait de sa nomination à titre de président de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts un pari «risqué et audacieux. En fait, le rapport Rioux a proposé un renouveau de la société par l'art. Il développe une réflexion originale sur la place de la création et des arts dans la société. D'ailleurs, le texte d'introduction est à ce titre un véritable essai socio-anthropologique», conclut le professeur Fournier.

Collaborateur du Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal et auteur d'un ouvrage sur le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec



Enseigner la musique fait partie du programme

À Sherbrooke, un cheminement du baccalauréat en musique a été spécialement formulé pour les musiciennes et musiciens qui souhaitent également enseigner la musique!

Le cheminement en pédagogie musicale permet de poursuivre simultanément un baccalauréat en enseignement de la musique* et le programme du baccalauréat en musique.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

USherbrooke.ca/vers/pedagogie-muscale

*en collaboration avec l'Université Laval.

MAÎTRISE EN ART AVEC LA COMMUNAUTÉ

L'art pour tisser des liens

Pour réaliser leur projet, Fanny et Sonia ont choisi de s'inscrire à la maîtrise en art avec la communauté de l'Université Laval. De caractère interdisciplinaire, cette maîtrise s'inscrit dans un contexte social, culturel et artistique s'ouvrant à diverses communautés locales, régionales ou internationales. Elle est l'occasion de réunir des étudiants de provenances artistiques variées qui souhaitent faire vivre l'expérience d'un art partagé avec des personnes de divers milieux.

Fanny Tsang : Riche de sa culture artistique et forte de ses expériences humanitaires, Fanny souhaite installer un nouveau mode de collaboration et d'échange entre des bénévoles de missions humanitaires et des populations locales du Cameroun avec lesquels elle compte mettre en place des projets de création artistique.

Sonia Basile-Martel : D'origine atikamekw et québécoise, Sonia, qui se dit «Atika-bécoise», a appris à se forger une identité grâce à l'art. Elle veut maintenant démontrer qu'une manifestation artistique permettrait à de jeunes adolescents autochtones d'affirmer leurs aspirations au sein de leur communauté d'appartenance, Wemotaci.

VENEZ BÂTIR VOTRE AVENIR!

Vous avez acquis une formation de 1^{er} cycle en arts visuels, design graphique, art dramatique/théâtre, littérature, architecture, etc.? Vous désirez partager votre passion avec d'autres personnes afin de leur permettre de s'engager à leur tour dans un processus de création? La maîtrise en art avec la communauté est pour vous!

Pour plus de détails sur le programme, rendez-vous à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/mac.



UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels
École des arts visuels

RENTÉE SCOLAIRE

Les arts à l'école

La société québécoise gagnerait à enseigner davantage la danse en milieu scolaire

« Il faut parvenir à faire sortir les jeunes de leur confort »

À l'ère d'Internet et des jeux vidéo, on reproche beaucoup aux jeunes d'aujourd'hui de ne pas être assez actifs. Dans un contexte où la danse, décloisonnée par des émissions de télé-réalité et des spectacles à grand déploiement, connaît un important regain de popularité auprès des jeunes, l'école québécoise devrait-elle saisir l'occasion et accorder une place plus déterminante à cette discipline? Assurément, répond l'Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDE).

ÉMILIE CORRIVEAU

Au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, la danse provoque depuis quelques années un indéniable enthousiasme chez les jeunes. D'après Suzanne Gagnon, présidente de l'AQEDE, une association qui a vu le jour en novembre 2010 et dont la mission est d'œuvrer au développement et au rayonnement de la danse à l'école, de favoriser la qualité de son enseignement et de veiller aux intérêts de ses enseignants, les émissions de télé-réalité à caractère artistique contribuent largement à ce regain de popularité.

« Il y a une mouvance présentement dans le milieu de la danse. La discipline se développe beaucoup, et la naissance de l'AQEDE n'est pas étrangère à tout cela. Il faut dire qu'il y a une panoplie d'émissions populaires, comme So You Think You Can Dance, qui entrent dans les foyers et qui font connaître la danse. Elles touchent tant les filles que les garçons. Assurément, depuis quelques années, on voit qu'il y a une ouverture et un intérêt

grandissant pour la danse chez les jeunes», note Mme Gagnon, qui enseigne la danse en milieu scolaire depuis maintenant 12 ans.

Au Québec, bien que, de façon générale, les enseignants constatent chez les jeunes un intérêt grandissant pour la danse, on dispose de peu d'information sur la situation de la discipline en milieu scolaire. D'après l'AQEDE, la danse est beaucoup plus enseignée au secondaire qu'au primaire. Toutes proportions gardées, elle se retrouve autant à Montréal qu'à Québec ou en région et elle est enseignée tant dans les écoles publiques que privées.

Choisir entre quatre disciplines

Si la danse est aussi répandue dans les écoles de la province, c'est d'abord parce qu'au Québec, aux trois cycles du primaire et aux deux cycles du secondaire, l'enseignement des arts est considéré comme essentiel et est obligatoire. Toutefois, la danse, au même titre que la musique, les arts visuels et l'art dramatique, n'est pas né-

cessairement offerte dans les écoles québécoises.

Selon le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, seulement deux des quatre disciplines artistiques doivent absolument être enseignées au primaire et une seule de ces deux disciplines doit l'être tout au long des trois cycles. Au secondaire, les élèves du premier cycle doivent poursuivre leur formation obligatoire dans une discipline artistique de leur choix parmi celles offertes à leur école. Quant au deuxième cycle, l'éducation artistique est obligatoire de la troisième à la cinquième année, mais la continuité disciplinaire n'est pas formalisée dans le Régime pédagogique.

Aussi, parce qu'il appartient aux directions scolaires et aux conseils d'établissement de déterminer quelles disciplines artistiques doivent être ou non enseignées dans leurs écoles, malgré leur intérêt pour la chose plusieurs jeunes Québécois ne pratiquent actuellement pas la danse et sont privés de ses bienfaits.

La danse, pourquoi?

D'après certaines études, les effets de la danse sont multiples chez les jeunes, sur le plan physique comme sur le plan psychologique, notamment du fait des interactions sociales développées lorsqu'on la pratique. Alors que les problèmes d'obésité infantile sont de plus en plus impor-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les effets de la danse sont multiples chez les jeunes, sur le plan physique comme sur le plan psychologique.

tants et que bon nombre d'enfants éprouvent des difficultés à canaliser leur énergie à l'école, l'AQEDE pense que la société québécoise gagnerait à enseigner davantage la danse en milieu scolaire.

« La danse permet à la personne d'avoir une meilleure santé physique et psychologique. Elle permet le développement global de la personne, le développement d'une compréhension kinesthésique, etc. La danse aide aussi à développer la motricité et à enrichir la culture », souligne Mme Gagnon.

De plus, la danse ne coûte pas très cher à enseigner. Pour donner leurs cours, les professeurs n'ont besoin que d'un local où l'on retrouve les installations appropriées ainsi

que d'une chaîne stéréo. Quant aux jeunes, ils n'ont qu'à s'habiller simplement, et le tour est joué.

« C'est rarement à cause des coûts qu'on décide de ne pas enseigner la danse dans une école. C'est souvent parce qu'elle n'est pas assez valorisée. Pour que la danse fonctionne dans une école, il faut que la direction et le conseil d'établissement croient en la discipline et en ce qu'elle peut apporter à leurs élèves. Les enseignants ont un grand rôle à jouer de ce côté. Il leur appartient de mieux faire connaître et de valoriser la danse », estime Mme Gagnon.

La danse, pourquoi pas?

Toujours victime de certains stéréotypes, la danse est encore parfois boudée à tort. Selon la présidente de l'AQEDE, malgré l'évolution des

mentalités, les préjugés freinent aujourd'hui trop souvent l'enthousiasme de certains pour la discipline.

« On entend encore fréquemment que la danse c'est pour les filles et pas pour les garçons, ou encore que tous les hommes qui dansent sont homosexuels. Même si les jeunes d'aujourd'hui sont moins homophobes que les générations passées, ils n'ont pas envie d'être étiquetés. Il y a encore beaucoup de travail à faire de ce côté », affirme-t-elle.

Aussi, pour faire découvrir la discipline aux jeunes garçons et aux adolescents, les enseignants proposent souvent des cours de danse urbaine, de hip-hop ou encore des chorégraphies inspirées des arts martiaux. Mais, généralement, le plus difficile n'est pas tant de les intéresser à la danse que de les convaincre d'explorer différents styles et d'élargir leurs horizons.

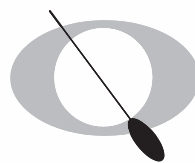
« Le grand défi aujourd'hui, estime Mme Gagnon, en est un d'éducation. Il faut faire connaître et valoriser davantage la danse avec un grand D. Intéresser les jeunes, c'est une chose, mais il faut aussi parvenir à les sortir de leur confort, à leur faire apprécier la danse au-delà des styles. [...] Et ils ne sont pas les seuls qu'il faut convaincre. Si on parvient non seulement à faire reconnaître la valeur de la danse à nos élèves, mais aussi à leurs parents et à la société en général, je crois que nous serons tous gagnants! »

Collaboratrice du Devoir

DÉCOUVREZ les carrières en musique



www.fameq.org/carrieres/



Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec

É D U C A T I O N

RENTÉE SCOLAIRE

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS



studio
TANGO
montréal

studiotango.ca

En janvier: Cours d'essai
GRATUITS

Mardi 11 janvier à 20h

Jeudi 13 janvier à 18h

ou Vendredi 14 janvier à 19h

Réservations: info@studiotango.ca

Cours de Tango Argentin de tous les niveaux.

15% de rabais Sur présentation de cette annonce économisez 50\$ sur le prix d'une session de cours de niveau débutant pour deux. Valable pour la session d'hiver 2011, peut être utilisé pour inscription en couple seulement.

studio TANGO montréal, 643 Notre-Dame Ouest, 2^e étage

☺ Square Victoria

514 844 2786

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LES ARTS

C'est aussi les enseigner,
les faire découvrir et surtout...
les faire aimer

inspirer
agir
grandir

Centrale des syndicats
du Québec



www.csq.qc.net

RENTÉE SCOLAIRE

Le théâtre au secondaire

L'école Saint-Louis inscrit sept périodes d'art dramatique par cycle de neuf jours

« Nous voulons leur donner un bagage culturel »

Plusieurs écoles secondaires offrent aux élèves de faire de l'art dramatique. Dans certains cas, les cours sont même plutôt intensifs. Dans quel but? Qu'y enseigne-t-on et qu'est-ce que cela apporte aux élèves? *Le Devoir* a voulu savoir.

MARTINE LETARTE

L'école secondaire Saint-Louis, de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), est la seule école à vocation particulière au Québec où tous les élèves font de l'art dramatique. Ils ont le choix entre le programme d'interprétation, où ils apprennent à jouer, ou de production, où ils apprennent différents métiers de la scène. Est-ce pour en faire des comédiens ou des artisans professionnels? Pas du tout, affirme Julie Duchesne, directrice de l'école.

« Notre objectif, c'est d'enrichir le développement de l'élève sur les plans personnel, culturel et artistique. Nous voulons lui donner un bagage culturel, l'amener à développer ses habiletés de communication et d'expression et sa créativité. En réalité, seulement quelques finissants par année décident de poursuivre leurs études dans le domaine du théâtre », indique-t-elle.

D'autres décident même de poursuivre leurs études en sciences de la nature, puisqu'ils ont la possibilité de faire leurs cours de sciences comme dans toutes les autres écoles. Pourtant, les élèves ont sept périodes d'art dramatique par cycle de neuf jours.

« Pour que ce soit possible, les élèves n'ont pas d'autre option artistique. Ils doivent voir le même programme que tous les autres, mais on voit la matière un peu plus rapidement. Mais cela ne les empêche pas de faire quoi que ce soit par la suite. D'ailleurs, plusieurs ont bien du plaisir à faire du théâtre au secondaire, mais ils ont envie de faire autre chose après », explique Mme Duchesne.

Ce fut le cas de Marie-Ève, qui a fréquenté il y a une dizaine d'années l'école secondaire de la Courville, à Beauport, qui offre une concentration théâtre.

« J'ai vraiment aimé faire du théâtre au secondaire. Ça comprenait les cours "plates"! Mais je ne me voyais pas trop faire ça comme métier, par exemple. Je me serais tannée des costumes, du maquillage, des perukes et des tournées, je crois », explique au *Devoir* celle qui fait aujourd'hui carrière en marketing.

Pour quel genre d'élèves?

Pour réussir toutes les matières enseignées au secondaire dans un rythme légèrement accéléré, faut-il être très doué? À Saint-Louis, on affirme que non.

« Nous ne sommes pas une école élitiste, précise Mme Duchesne. Il n'y a pas de sélection à partir des notes. On demande seulement que les élèves réussissent leurs matières, donc qu'ils aient au moins 60 %. Nous avons toutes sortes de profils, même certains élèves qui sont en difficulté d'apprentissage, mais ils ont choisi l'école parce que le projet les intéresse, donc ça les motive et ça leur donne le goût de continuer. »

Les élèves doivent tout de même passer une petite audition avant d'être acceptés. « Il n'y a rien à préparer, c'est seulement un petit exercice de jeu en groupe. On vérifie les habiletés de base, la capacité de s'exprimer et la créativité du jeune. Il doit aussi faire une entrevue individuelle où on mesure sa motivation, son intérêt pour le projet, ses expériences antérieures, etc. », ajoute Mme Duchesne, en précisant que l'école, qui a pris le virage de la vocation particulière en 2004, accueille un peu plus de 350 élèves.

L'établissement a d'ailleurs la chance, grâce à l'appui de la CSDM, de pouvoir garder ses classes à 22, 23 ou 24 élèves environ. « Cela nous permet d'avoir une bonne proximité avec les élèves et assure que chacun ait sa place. Nous tenons à les faire participer, à les faire jouer sur scène à parts égales », précise Julie Duchesne.

Le programme

À l'école Saint-Louis, le programme d'art dramatique



Cours d'art dramatique à l'école secondaire Saint-Louis, à Montréal

commence par aborder le théâtre de marionnettes et le clownesque. « Ensuite, en deuxième secondaire, on voit le théâtre grec et la commedia dell'arte. En troisième, on voit les grands classiques, avec Shakespeare et Molière. En quatrième, c'est le théâtre québécois, et en cinquième, le théâtre contemporain. Chaque année, les élèves explorent une partie du répertoire théâtral et ils découvrent des auteurs », explique la directrice.

Est-ce que les élèves s'intéressent aux grands classiques?

« C'est certain que c'est toujours un défi pour les professeurs, mais ils arrivent à les intéresser en utilisant par exemple le multimédia et en faisant des parallèles avec la culture actuelle. Les

élèves aiment aussi pouvoir participer à un processus de création qui peut se faire à partir d'une œuvre classique », explique la directrice.

Pendant l'année scolaire, les élèves montent deux pièces de théâtre, soit une en décembre et une au printemps. Ils doivent aussi participer à des répétitions hors horaire pour préparer les spectacles.

« En première et deuxième secondaires, nous présentons les pièces à l'école. Ensuite, c'est au cégep de Maisonneuve et au théâtre Gesù, donc la salle est toujours de plus en plus grande. Aussi, plus les élèves avancent dans leur parcours, plus les deux options, interprétation et production, travaillent en étroite collabora-

tion », explique Mme Duchesne. Les élèves font aussi différentes activités pour travailler sur leurs intonations, leur voix, les techniques de jeu, leur écriture, etc. Ils font aussi, à Saint-Louis, des ateliers avec des techniciens professionnels et ils vont voir de trois à cinq pièces de théâtre professionnel par année.

« Ils font par la suite une critique ou une analyse et ils en discutent en classe. Ça leur donne un bagage culturel très riche et ça forme le public de demain, parce qu'il y a bien des chances que ces élèves continuent par la suite d'aller voir des pièces de théâtre », croit Mme Duchesne.

Est-ce rêver en couleur?

Du moins, cela s'est réalisé pour Marie-Ève. « Il n'y a pas une année qui passe sans que j'aie vu une pièce », affirme celle qui a maintenant près de 30 ans.

L'art dramatique permet aussi aux élèves de développer leurs compétences en communication, croit Mme Duchesne. « Ils sont à l'aise pour s'exprimer en public, proposer des idées et amener des critiques constructives. Ils développent aussi des compétences à travailler ensemble, à entendre le point de vue des autres et à s'ajuster. Ce sont des choses qui leur serviront toute leur vie. »

Collaboratrice du *Devoir*

Des compositeurs dans les écoles

Les élèves sont tout ouïe aux compositeurs d'ici...

...et vingt d'entre eux jouent devant un public mélomane!

L'univers de la musique contemporaine québécoise s'est introduit dans quelques écoles primaires et secondaires de la province. Les élèves initiés à cette forme d'expression ont collaboré à un projet musical avec un compositeur d'ici et sont sortis grandis de cette expérience. Portrait d'une initiative qui semble connaître un franc succès et qui n'a pas joué sa dernière note!

ISABELLE BINGGELI

Le Centre de musique canadienne, de pair avec la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ), a mis sur pied un protocole visant à fournir aux enseignants de musique les ressources nécessaires afin que les jeunes rencontrent des compositeurs et explorent avec eux la démarche de création. « L'école est un endroit important pour s'ouvrir à un autre monde sonore, dit Mireille Gagné, directrice régionale du Québec du Centre de musique canadienne. C'est avec les jeunes qu'il faut commencer cette sensibilisation, alors qu'ils sont plus enclins à écouter de nouvelles propositions. »

Apprentis et professionnels réunis

Ce nouveau monde sonore, une vingtaine d'élèves de quatrième, cinquième et sixième années de l'école primaire Maison-

N'ayant pour la plupart jamais entendu un orchestre symphonique, les apprentis musiciens ont compris l'ampleur de leur aventure après avoir assisté à un concert de l'Orchestre métropolitain. « Ils étaient sous le choc, raconte le compositeur. Ils ont compris que le concert auquel ils allaient participer n'était pas dédié uniquement à leurs parents et amis, mais bien à un public mélomane dans le cadre de la saison régulière de l'orchestre. » En effet, à la mi-avril, ils ont joué aux côtés des musiciens professionnels, sous la direction du chef Pierre Tourville, dans quatre salles de la ville de Montréal.

Sortir du quotidien

Louis Babin, également compositeur, participe pour une deuxième fois à la création d'une œuvre musicale en collaboration avec des élèves. Non seulement ces derniers interprètent la pièce en question, mais ils contribuent aussi à sa composition. Le projet

sur lequel planche actuellement le compositeur mobilise des jeunes de deuxième secondaire issus de cinq écoles de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. « Ces écoles n'offrent pas un programme de musique enrichi, souligne-t-il. Les connaissances musicales des élèves ne sont pas très approfondies, alors le défi de composer avec et pour eux en est un nouveau pour moi! »

Lors d'un premier atelier, le leur a présenté, par le biais de productions musicales, une panoplie de sons pouvant être produits par le corps humain. Cette publicité de Honda, où une chorale réussit à imiter tous les bruits imaginables d'une voiture, a particulièrement étonné les élèves. « Je leur ai demandé de créer à leur

tour une histoire sonore, d'où j'ai puisé plusieurs éléments pour composer l'œuvre musicale qu'ils présenteront en février prochain », explique M. Babin. Ce qui est merveilleux dans ce projet, c'est que les élèves ont compris que, avec si peu, il est possible de créer et de sortir du quotidien. »

C'est dans un tout autre contexte que le créateur a conçu, l'an dernier, six œuvres pour 300 jeunes de quatrième et de cinquième secondaires de l'école FACE, afin de souligner les 35 ans de l'établissement. Cette fois, l'objectif était de saisir l'identité de l'école à vocation artistique et de la dévoiler à travers des pièces écrites pour diverses formations: chœur et piano, chœur et harmonie de concert, harmonie de

concert seule et orchestre à cordes. « Les élèves ont également été mis à contribution dans ce projet, indique Louis Babin. Les œuvres contiennent plusieurs éléments que nous avons travaillés pendant les cinq ateliers de création, tandis que les pièces pour chœur ont été, de surcroît, construites autour de textes écrits par les jeunes. »

Le Centre de musique canadienne et la FAMEQ souhaitent évidemment que de telles initiatives artistiques se reproduisent et prennent de l'ampleur. En fin de compte, ils espèrent convaincre tous les orchestres régionaux du Québec de développer des projets en partenariat avec les écoles, ainsi que d'établir une résidence de compositeur dans chacune des commissions scolaires. Bien des ambitions et des rêves, pour l'épanouissement et le bonheur de tous ceux qui y contribuent.

Collaboratrice du *Devoir*

L'enseignement, tout un art.
L'enseignement des arts,
une affaire de spécialistes.



Alliance des professeurs
et professeurs de Montréal

DÉCOUVREZ LA MUSIQUE DE NOS COMPOSITEURS

www.centremusique.ca

CONTENU AUDIO SUR DEMANDE - PARTITIONS MUSICALES
RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

TOUT POUR LE MÉLOMANE!

C M C

CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE AU QUÉBEC
416 rue McGill, Montréal, Québec, H2Y 2G1
www.cmquebec.ca (514) 866-3477

PRENEZ VOTRE ENVOL

Aspirez à une grande
carrrière artistique
DEMANDES D'ADMISSION
Date limite:
1^{er} MARS 2011

Un réseau de neuf écoles au Québec

CONSERVATOIRE
de musique et d'art dramatique du Québec

Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
Québec

www.conservatoire.gouv.qc.ca

RENTÉE SCOLAIRE

La Centaurée

L'univers équestre est devenu un outil de développement régional

Notre-Dame-du-Rosaire, MRC de Montmagny, quelque 400 habitants. Il n'y a plus d'école, et l'an dernier le dépanneur/station-service a failli fermer. C'est à la dynamisation de ce village — et plus encore — qu'entend contribuer La Centaurée, un centre de formation, de recherche et création et, enfin, de diffusion en cirque et cirque équestre.

DENIS LORD

La Centaurée a des racines à Notre-Dame. Marie-Claude Bouillon y a établi son élevage de chevaux voilà plus de 10 ans et y rode les spectacles de sa compagnie, Luna Caballera. Ses productions (*Ferghana, Terra, les chevaux du Nouveau Monde*, etc.) ont été diffusées dans la région mais aussi au Saguenay, à Montréal et à Québec. Marie-Claude Bouillon a mis sur pied La Centaurée avec Alain Veilleux, un collaborateur de longue date de Luna Caballera, jadis trapéziste, aujourd'hui metteur en scène circassien possédant une expérience internationale. Depuis 2008, leur poulain bénéficie de la mesure des laboratoires ruraux inscrite dans la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. La municipalité et le Centre local de développement (CLD) appuient le projet.

La Centaurée entend donc ériger à Notre-Dame-du-Rosaire un centre artistique ayant pour bâtiment principal un chapiteau en bois de 450 places, de forme octogonale, inspiré du patrimoine agricole de la Côte du Sud. Ce lieu sera conçu et équipé pour les besoins des spectacles et la formation. On parle ici d'une pis-

te circulaire, de gradins, d'un manège et de box, d'un parc technique adéquat. Le lieu sera utilisé pour le programme de résidence de recherche et création en cirque. «*Au Québec, explique Alain Veilleux, il n'y a que La Tohu qui propose une telle chose. Le monde du cirque prend de l'ampleur au Québec depuis 25 ans, mais il est centralisé à Montréal et Québec. Il est temps d'offrir aux artistes de cirque un autre lieu, hors des grands centres, où le processus de création pourra se lier à un environnement différent.*»

Selon le président de La Centaurée, le programme de résidence d'artiste permettra de soutenir la recherche et la création dans un environnement forestier inspirant. Les artistes pourront de surcroît partager leur travail avec les étudiants, présenter localement des spectacles.

Pour ce qui est de la formation qui s'y donnera, elle touchera le cirque mais principalement le cirque équestre, une première en Amérique du Nord dans ce dernier cas. Les 1100 heures de cours dispensées, en collaboration avec le Centre d'études collégiales de Montmagny, se traduiront par une attestation d'études collégiales

(AEC), s'enrichiront de classes de maître, d'un programme de loisirs, de conférences et d'échanges avec d'autres écoles du Québec et d'ailleurs. «*Dans la première moitié de la formation, précise Alain Veilleux, les élèves pratiqueront différentes disciplines équestres comme la voltige cosaque, le travail de liberté, la jonglerie sur cheval, etc. Ils choisiront ensuite une spécialité et monteront un numéro. À l'été, ils seront stagiaires dans un spectacle de Luna Caballera présenté par La Centaurée.*»

Retombées

L'implantation de La Centaurée à Notre-Dame-du-Rosaire a été retardée par le dépassement des coûts d'infrastructure prévus et le passage d'une route de déviation sur le terrain cédé par la municipalité. La première phase d'implantation des infrastructures devrait débuter cet été, la formation, en janvier 2012. «*C'est plus long que prévu, constate Alain Veilleux, mais il faut dire que nous avons été ambitieux. Les gens du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire sont conscients qu'il faut y mettre le temps pour implanter un projet de cette envergure en région. Le CLD et la municipalité continuent de nous appuyer.*»

La Centaurée a tout de même rempli une partie de son mandat en donnant un atelier de voltige équestre en mai, en collaboration avec le Centre local d'emploi de Montmagny, et en diffu-



DENIS LORD

Avec La Centaurée, Alain Veilleux et Marie-Claude Bouillon entendent à la fois contribuer à la revitalisation de Notre-Dame-du-Rosaire et combler un manque dans la formation en cirque équestre.

sant à Lévis, du 29 juillet au 22 août dernier, le spectacle *KapharnaÛm Cirkus*. Un fil narratif associe musique, acrobatie et jonglerie aux numéros de cirque équestre. Des gens de Notre-Dame-du-Rosaire et de la MRC ont contribué à la présentation du spectacle: billetterie, entretien, etc.

L'ambition de La Centaurée, son objectif, c'est de créer 15 emplois réguliers dans la collectivité, une trentaine à temps partiel et plus de 150 emplois indirects dans les entreprises de services et touristiques. On parle aussi d'attirer 20 nouvelles familles dans les municipalités dévitalisées environnantes.

«*Pour la région, il s'agit d'un*

projet important et rassembleur, souligne Alain Veilleux, véritablement soutenu par la population de Notre-Dame-du-Rosaire. Les retombées seront multiples, et ce, à tous les niveaux. La Centaurée permettra d'apporter des solutions à long terme à des problèmes locaux en stimulant le tourisme, en créant un sentiment de fierté dans la région, en provoquant l'émulation chez les jeunes. De plus, ce projet novateur favorisera les échanges culturels, le développement d'une expertise artistique et régionale, la création et le transfert des connaissances.»

Le cheval à l'école

S'il y a une formation qui est tout de même, et depuis de

longue date, commencée à Notre-Dame-du-Rosaire, c'est celle des chevaux œuvrant pour Luna Caballera et, en fin de compte, à La Centaurée. On y retrouve des Clydesdale, des lusitaniens, des boulonnais et des canadiens. La Centaurée a d'ailleurs conclu un protocole avec l'Association québécoise du cheval canadien pour accroître la disponibilité des chevaux de cette race, presque disparue dans les années 70. Le désir de mettre de l'avant le canadien correspond à un attachement au patrimoine et à l'imaginaire québécois, qui s'est manifesté dans *Terra, les chevaux du Nouveau Monde* et *KapharnaÛm Cirkus*.

«*Le cirque équestre se divise en plusieurs catégories, explique Marie-Claude Bouillon, une des très rares enseignantes dans ce domaine au Québec. Dans la voltige, par exemple, le cheval s'associe à un acrobate, dans le travail en liberté, il évolue sans contact avec le cavalier. Mon travail est de découvrir la discipline qui convient le mieux à son tempérament. Les lusitaniens, par exemple, sont très propices à la haute école, qui est peut-être la discipline la plus difficile, en raison de leur conformation, de leur sens de l'équilibre et de leur tempérament. Ils ont été très utilisés en tauromachie. Il faut parfois travailler jusqu'à deux ans avec un cheval avant de se rendre compte qu'il ne sera pas à sa place dans un cirque, qu'il ne s'adaptera pas à la foule, aux lumières.*»

Collaborateur du Devoir

École secondaire Pierre-Laporte

Ils sont 150 à être inscrits à un programme de musique

Située chemin Rockland à Ville Mont-Royal, l'école secondaire Pierre-Laporte, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, a ceci de particulier: elle a fait de l'enseignement de la musique une spécialité depuis le début des années 80.

PIERRE VALLÉE

«*Nous entrons dans notre trente et unième saison*», souligne Claude Maheu, responsable du programme de musique de l'école Pierre-Laporte. Bien que la musique soit le trait distinctif de cette école, il ne faudrait pas en conclure pour autant que cette école secondaire est uniquement une école de musique.

«*Nous sommes aussi une école secondaire régulière qui sert la population avoisinante. Des 950 élèves que nous accueillons, la grande majorité, soit 650 élèves, sont inscrits au programme régulier, explique Nathalie Moreau, directrice de l'école secondaire Pierre-Laporte. De plus, nous avons un programme d'enrichissement en langues, littérature et sciences pour élèves doués qui rejoint 150 élèves. On compte donc 150 élèves inscrits à notre programme en musique.*»

Les élèves inscrits au programme de musique doivent aussi suivre le programme régulier; les cours de musique se rajoutent donc aux cours réguliers. «*Nos élèves reçoivent dix périodes de musique par neuf jours de classe*», précise Claude Maheu.

Nouvelle démarche pédagogique

Des restrictions financières ont fait en sorte que les responsables du programme en musique ont dû repenser leur démarche pédagogique. «*L'ancien programme était basé sur l'individu et on privilégiait alors les leçons particulières, poursuit Claude Maheu. On a donc mis en place une solution à mi-chemin entre la leçon particulière et le cours magistral.*»

Cette solution passe par des cours en groupe organisés selon la famille des instruments, chaque professeur étant responsable d'une famille d'instruments. «*Nous comptons quatre familles d'instruments: les vents et percussions, les cordes, les guitares et le piano. On compte de 10 à 15 étudiants par classe pour les vents et les cordes et de 4 à 6 étudiants par classe pour les guitares et le piano.*»

En plus de l'apprentissage de l'instrument de leur choix, les élèves reçoivent des cours sur d'autres aspects liés à la formation musicale, comme la théorie de la musique, la littérature musicale, la formation auditive, l'informatique et la musique, la création musicale, etc. «*Notre nouvelle démarche est novatrice, parce qu'elle nous permet d'aborder la théorie par la pratique. Par exemple, nous enseignons la rythmique en nous servant des percussions.*»

De plus, l'apprentissage du clavier — sans pour autant en faire l'instrument de prédilection — est requis de tous. On encourage aussi les élèves à se familiariser avec les autres instruments. Si la musique classique est au menu, les autres formes de musique, par exemple le gospel ou les musiques du monde, y figurent aussi.

«*On essaie de donner à nos élèves le plus large éventail musical possible.*»

À qui s'adresse le programme?

Le programme de musique de l'école secondaire Pierre-Laporte n'est pas réservé aux seuls élèves habitant le territoire couvert par l'école, mais il accueille aussi des élèves provenant de la grande région montréalaise. Parmi ceux qui se présentent, il y a les élèves qui connaissent les rudiments de la musique parce qu'ils ont déjà suivi des cours de musique, soit au primaire ou dans une école de musique privée, et les élèves qui n'ont aucune connaissance de la musique mais chez qui on a décelé un talent musical.

Pour être admis au programme, il faut passer et réussir une audition. «*Si l'élève joue déjà d'un instrument de musique, ce sera une audition plus traditionnelle. S'il ne joue pas d'un instrument, l'audition prendra plutôt la forme d'une exploration musicale. On fera aussi une démonstration des instruments, parce que certaines personnes sont portées naturellement vers certaines vibrations. Cela permet alors d'orienter l'élève vers le bon instrument pour lui.*»

Tout au long de son séjour, l'élève aura aussi plusieurs occasions de monter sur scène. Certains de ces concerts sont plus informels, comme lorsque qu'un groupe présente à un autre groupe un programme qu'il a préparé, mais d'autres sont plus formels. «*Nous avons deux événements plus importants chaque année. Par exemple, l'an dernier, nous avons monté pour notre trentième anniversaire le Gloria, de Vivaldi. Il y avait sur scène 100 musi-*

ciens, dont plusieurs de nos anciens élèves.» Un spectacle de variétés, donné à la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, permet aux étudiants de mêler jazz et musique populaire, théâtre et animation. Le spectacle de cette année, intitulé *De la Terre à l'Étoile: A Day in the Life!*, a été monté à partir de l'œuvre des Beatles.

Objectifs visés

Le programme de musique vise deux buts. «*Évidemment, la formation musicale que nous donnons atteint les exigences minimales nécessaires pour qu'un élève poursuive des études en musique et devienne éventuellement un musicien professionnel.*» Mais il y a aussi l'expérience. «*Beaucoup de nos élèves choisissent une voie professionnelle différente après leur passage chez nous. Mais ils auront vécu une aventure artistique et sociale qui aura stimulé leur intérêt pour la musique et qui leur aura permis de développer un esprit de corps, ce dont ils se serviront toute leur vie, peu importe le métier qu'ils pratiqueront.*»

Cette nouvelle démarche pédagogique a donné les fruits escomptés. Non seulement a-t-elle permis de sauvegarder le programme de musique, mais elle a même permis de le renforcer et, en quelque sorte, de lui donner de nouvelles ailes. «*Notre objectif est simple, conclut Nathalie Moreau. D'ici cinq ans, nous voulons que le tiers des élèves qui fréquentent l'école secondaire Pierre-Laporte soient inscrits à notre programme de formation musicale.*»

Collaborateur du Devoir

Louise Lapierre
DANSE
38 ans de renouveau

Enfants • Adolescents • Adultes
AU du plateau Mont-Royal
514-521-3456
www.danse-louiselapierre.qc.ca

L'art, c'est l'oxygène de la société.

La Faculté des arts est l'une des plus importantes au Canada. La richesse de sa programmation et la qualité de ses installations en font l'un des piliers du dynamisme artistique de Montréal et du Québec.

CONSULTEZ LA LISTE DE NOS PROGRAMMES

arts.uqam.ca

UQAM